



Fiche de poste

Pôle d'activité Pôle medico-chirurgical adulte (pole 5)

Date de création 01/01/2011 Date de mise à jour * 20/04/2023 Version n°2

* Cette fiche sera mise à jour en cas d'évolution substantielle du poste

Intitulé du poste Cadre de santé F/H coordination de nuit

Intitulé de la fiche
métier associée * 05U20 Cadre responsable d'unité de soins

La présente fiche de poste précise les spécificités du poste occupé par rapport au répertoire national des métiers de la Fonction Publique Hospitalière. Merci de prendre connaissance de ce répertoire avant de rédiger la fiche de poste.

Description du poste

La mission du cadre de santé de nuit est de gérer les flux patients entre 20h et 0h, ainsi que les situations exceptionnelles pouvant intervenir sur l'ensemble du site Monod la nuit entre 20h et 6h.

Il peut intervenir dans la gestion des patients, du personnel, du matériel.

Pour cela, il est l'interlocuteur privilégié de l'administrateur de garde, des médecins présents la nuit, du service sécurité, du cadre de nocturne ou d'astreinte et du personnel de nuit.

Principales activités

Gestion des lits et flux de patients : en lien avec les médecins, présent aux urgences, en début de nuit, pour le recensement de la disponibilité des lits et l'orientation des patients en cas d'hospitalisation.

Gestion des situations exceptionnelles : Il s'informe des situations problématiques déjà gérées par les cadres de nocturne ou de garde et des suites à donner. Gère les événements imprévus : analyse la situation, objective le problème, identifie les ressources, arbitre et décide entre les différentes solutions possibles, applique les procédures existantes. Sollicite et/ou informe l'administrateur de garde selon le cas. Il est force de proposition pour faire évoluer les procédures existantes et pour en créer de nouvelles dans la gestion des événements indésirables survenus la nuit et les dysfonctionnements.

Encadrement des équipes : Il Recueille à partir de 20h l'information concernant les arrêts de travail ponctuels et organise le remplacement au regard des ressources disponibles et de l'activité. Il Assure une présence physique auprès des équipes de nuit quelque soit le secteur en cas de difficulté. Est disponible pour répondre aux besoins ponctuels d'un agent de nuit dans la gestion d'une situation difficile.

Actions itératives : rencontre les cadres de nocturne ou de garde et recueille les transmissions. Renseigne le bilan de nuit et en assure la diffusion par mail : Administrateur de garde, DRH, directeur de soins, médecins, cadres de pôle, cadres de santé. Élabore un relevé de faits X concernant les événements survenus et assure la diffusion auprès des personnes concernées.

Compétences requises (préciser le degré d'exigence)

Connaissances (indispensables, à acquérir, souhaitables...)

- Connaissance en management d'équipe (psycho-sociologie du travail, gestion des temps de travail , droit du travail, particularité du travail de nuit).
- Connaissance en organisation des soins, des processus, de l'institution, des locaux.
- Connaissances des outils informatiques. Capacité d'expression écrite argumentée et synthétique.

Qualités individuelles

- Qualités relationnelles ,diplomatie, pédagogie, sens de l'écoute, capacité à rassurer, discrétion.
- Capacité d'adaptation, sens de l'organisation et rigueur.
- Capacité à gérer le stress, à analyser, à argumenter, à prendre des décisions et à rendre compte.
- Capable de supporter un rythme biologiquement inversé.
- Autonomie

Expériences

- Encadrement de proximité et mission transversale ou plusieurs expériences d'infirmière et/ou de cadre, de jour et/ou de nuit, expérience diversifiée souhaitée

Position hiérarchique

En mission transversale, le cadre de nuit est sous la responsabilité du directeur coordonnateur des soins et le cadre supérieur référent sur la coordination de nuit.

Relations fonctionnelles

Les cadres supérieurs de pôles et les cadres d'unités de soins. L' administrateur de garde, les médecins de garde , et tout agent présent travaillant la nuit au GHH , ainsi que les services extérieurs au GHH, qui concourent à son activité, tel que la police et la justice, les ambulances, les autres établissements de santé...

Format du poste

Horaires Nuits

Durée d'engagement 3 ans

Quotité 100 %

Situation géographique 1^{ER} Sous sol hall nord J Monod

Conditions et sujétions particulières d'exercice

Participation aux différentes réunions diurnes : réunion DSSI, réunions thématiques ou par pôle d'activité éventuelles.
Horaire : 20h / 6h

visas

Rédaction S. ATINAULT

Validation DRH

Candidature et précisions

A adresser à : candidature.drh@ch-havre.fr
marc.bordier@ch-havre.fr
sec.dir.soins@ch-havre.fr

Le

NOM et Prénom de l'agent
Signature